

PARLONS BIEN

Suite de la deuxième page
gents qui parlent mal habituelle-
ment font plus de tort à notre cause
que toutes les lois persécutrices
du français. On ne saurait exagérer
l'influence de la famille et de la
vie courante sur ce point.

Dans la grande enquête qui se fit,
on s'occupa du langage des enfants.
Là aussi, paraît-il, il y a des bouches
mouillées et des nez encombrants.
On se plaint que les enfants n'articu-
lent pas, qu'ils se font passer la
voix par le nez, qu'ils n'ont aucun
sonci des beaux sons et des mots
justes. Interrogé sur la cause de
cet état de choses, une institutrice
fit une charge à fond contre l'édu-
cation de famille. "C'est dans la
famille, dit-elle, qu'est le grand
vice. C'est là qu'on défait tout ce
que nous faisons". Les mères ont
beau, ajoutait-elle, donner des le-
çons de bon langage, surveiller la
prononciation des élèves, il n'y a
pas de progrès sensible. A peine
dans la rue, les enfants se remet-
tent à parler comme leurs parents".
Pour elle, elle n'avait que quelques
élèves parlant bien l'anglais, c'é-
taient de petits belges, réfugiés en
Angleterre, et qui parlaient fran-
çais chez eux. "Ceux-là, disait
l'institutrice avec une fierté ingé-
nue, ceux-là parlent comme je le
leur enseigne et personne ne gêne
mon ouvrage".

Combien de nos institutrices et
instituteurs pourraient proférer la
même plainte! Ils auront beau
faire tous les efforts possibles, ils
arriveront à un mince résultat tant
que les parents pratiqueront le con-
traire de ce qu'eux-mêmes ensei-
gnent. Leur ouvrage se défait à me-
sure. Comment voulez-vous...? A
l'école on a quatre ou cinq heures
par jour pour enseigner aux enfants
à bien parler, tandis qu'à la maison
et dans la rue le grand nombre en
a quinze pour leur montrer à mal
parler, ce qui est bien plus facile.
Quand l'enfant entre à l'école pour
prendre des leçons de bon langage,
il a déjà reçu pendant cinq ou six
ans les leçons de son père et de sa
mère, il s'est formé la bouche à
leur pli et s'est rempli l'oreille de
leur accent.

En général, si les enfants parlent
mal, c'est qu'ils parlent comme
leurs parents. Et si nous voulons
que les enfants d'aujourd'hui par-
lent bien plus tard, il faut que les
enfants d'aujourd'hui s'efforcent de
bien parler. C'est là, pour nous, une
des œuvres hautement patriotiques
de l'heure présente. Non pas que
tout soit mauvais, que tout soit à
réformer dans notre langage. Sa-
chons discerner ce qui est bon et
nous en servir avec assurance, ban-
nissions ce qui est mauvais, travail-
lons sans cesse à perfectionner notre
prononciation à rendre notre
articulation plus énergique.

Aujourd'hui, le devoir patriotique
ne consiste pas à se plaindre
ou à s'irriter, il consiste à se per-
fectionner, à devenir meilleurs ci-
toyens, hommes d'ordre et d'écono-
mie, puis à parler français et à le
parler bien. N'obligez pas vos en-
fants à corriger plus tard la langue
qu'ils apprennent de vous. Il y a
deux chances sur trois qu'ils ne le
voudront pas, et neuf sur dix qu'ils
ne le pourront pas.
(Bulletin Paris. de l'Immaculée
Conception, Montréal.)

ROBOL

Nettoie l'intestin paresseux et combat la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mau-
vaise digestion, manque d'appé-
tit, torpeur du foie, etc., etc.

En vente partout. 25 sous la boîte, six
boîtes pour \$1.25. Envoyez par la poste
à la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-
AMÉRICAINE Limitée, 274, rue St-Denis,
Montréal.

AAIS

AVIS PUBLIC est par les présents donné que
demande sera faite à la prochaine session de la
législature du Nouveau-Brunswick pour l'adop-
tion d'une loi pour autoriser "Les Commissaires
du District Scolaire numéro Un, dans la pa-
roisse de Madawaska, dans le comté de Madawaska,
à émettre des obligations de Cinq
Cent cinquante dollars, au moins, pour un
millé Plantes en tout, avec coupons pour l'inté-
rêt, à un taux d'intérêt d'un pour cent par
année, payable semi-annuellement.
Les revenus perçus à la dite commission scolaire
sur les obligations et sommes devront être
employés pour l'achat de terrains additionnels
pour fins scolaires et pour la construction et
l'aménagement d'une nouvelle maison d'école
dans le dit district.
MAX. D. CORMIER,
Secrétaire des Commissaires.

NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that applica-
tion will be made at the next session of the
legislature of New Brunswick for the passage
of an Act to authorize and empower "THE
TRUSTEES OF SCHOOL DISTRICT NUMBER
ONE, in the Parish of Madawaska, in the Coun-
ty of Madawaska, to issue debentures for not
less than Five Hundred Dollars each, and not
more than One Thousand Dollars in the whole,
at a rate not exceeding six per cent per annum
payable semi-annually. The moneys loaned by
the said Board of school trustees on such debentures
shall be applied for the purchase of additional
school lands and for the erection and
equipment of a new school building in the said
District.
MAX. D. CORMIER,
Secretary of Trustees.

CRESOBENE
(CAPSULES)

Composées de produits bal-
samiques, antiseptiques, vola-
tils, les CAPSULES CRE-
SOBENE imprègnent de
leurs bienfaisantes vapeurs
tout l'appareil respiratoire,
par où s'introduisent les ma-
ladies des poumons, et s'em-
ploient avantageusement contre
les maux de GORGE,
LARYNGITES, LES
TOUX CHRONIQUES
ou AIGUES, les BRON-
CHITES et la GRIPPE.

Ayez une boîte de CAP-
SULES CRESOBENE
avec vous, c'est une bonne
mesure de précaution à prendre.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour
\$2.50, chez tous les marchands ou par la
poste. COMPAGNIE DES CAPSULES CRE-
SOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal.

NOTICE

The undersigned, desirous of forming a limited
partnership under the laws of the Province
of New Brunswick, hereby certify:
1. That the name or firm under which such
partnership is to be conducted is MARTIN and
COTE.
2. That the general nature of the business in-
tended to be transacted by such partnership is
general retail mercantile business.
3. That the names of all partners interested in
the said partnership are as follows: Denis M.
MARTIN, who resides at the Town of Edmund-
ston, in the County of Madawaska, and Denis
FRED COTE, who resides at St-Jean, in the
said County of Madawaska, Merchant.
That the said Denis M. Martin has contrib-
uted the sum of \$2,000.00, and the said Denis
Fred Cote the sum of \$2,000.00, as capital to the common
stock.
4. That the period at which the said partnership
is to commence is the first day of May, A. D. 1919,
and the period at which the said partnership is
to terminate is April 30th, 1921.
Dated this 30th day of April, A. D. 1919.
Witness:
MAX. D. CORMIER DENIS M. MARTIN
FRED COTE

PAP-SAG
(TABLETTES)

CONTRE LA
DYSPEPSIE

Aucune des maladies de
l'estomac ne résiste à
leurs bienfaisants effets:

Indigestion,
Somnolence,
Gastrite,
Pituite,
Vertige.

Après un repas qui fatigue,
une ou deux PAP-SAG
prises suivant la direction,
éviteront ces indigestions si
souvent fatales.

50 sous la boîte, ou six pour \$2.50,
chez tous les marchands, ou envoyées
par la poste. COMPAGNIE CHIMIQUE
FRANCO-AMÉRICAINE Limitée, 274,
rue St-Denis, Montréal.

AVIS

Avis est par les présents donné qu'il sera sou-
mis à la prochaine session de la Législature du
Nouveau-Brunswick un projet de loi dont le
but est de constituer les droits de la Reine
dans une partie du lot 24, dans la ville d'Ed-
mundston.
Dated le 10 de février, 1920
64 L.
Emile Simard, M. D.

NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that a bill
will be presented for enactment at the next
session of the Provincial Legislature, the ob-
ject of which is to confirm the title of Emile
Simard, M. D. to part of Lot number 24, Town
Plot of the Town of Edmundston.
Dated the 10th day of February, A. D. 1920.
64 L.
Emile Simard, M. D.

Avis au Public

L'encouragement accordé
par le public à notre Gérant
du Département Français
Monsieur A. P. Labbé, de St-
Léonard, N. B. est démontré
par le record établi par lui en
régiant personnellement jus-
qu'au 30 de juin 1919,
\$200,000 de nouvelles assu-
rances, ce qui lui a donné
droit à la première position
dans le Club Centenaire établi
par la Compagnie.

L'Union Mutuelle sollicite
respectueusement la continua-
tion bienveillante du public en
faveur de son Gérant.

L'Union Mutuelle, Compagnie
d'Assurance SUR LA VIE
PORTLAND, MAINE.

ASSURANCES ET
TYPEWRITERS

SUN LIFE DU CANADA.

La plus grande compagnie d'assu-
rance sur la vie du Canada, sans excep-
tion.

TRAVAILLEURS DE HARTFORD.

La plus grande compagnie d'assu-
rance contre les maladies et accidents du
monde entier, sans exception.

HARTFORD DE HARTFORD.

Cette compagnie d'assurance contre
le feu a 110 ans d'existence, et est une
des meilleures des Etats-Unis.

TYPEWRITERS

REMBINGTON et SMITH PREMIER

Je suis agent pour le comté de Ma-
dawaska, pour ces machines à écrire
qui sont reconnues les meilleures.
Vendues à terme de \$10.00 par mois.

Venez me voir à mon bureau au Pa-
lais de Justice, de 10 heures à midi, et
de 2 à 4 heures de l'après-midi, ou
téléphonez-moi 30-21, ou No. 3, et je
me ferai un plaisir d'aller vous voir et
vous donner les explications nécessai-
res.

J.-B. MICHAUD,
Magistrat de Police,
Edmundston, N.B.



UN JUGE
DE LA
COUR
SUPREME

Considère le Baume de
Hawker au Tolu et
Cerisier Sauvage

comme le meilleur remède dont il se
soit jamais servi contre le rhume. Li-
sez ce qu'il nous écrit:
"Je suis heureux de vous dire que
depuis que j'ai essayé le Baume de
Hawker au Tolu et Cerisier Sauvage,
je n'ai plus eu de rhume. Les pilules pour
le foie de Hawker sont aussi un excel-
lent régulateur."
HON. H. A. MCKEOWN,
Juge en Chef, Cour Suprême du
Nouveau-Brunswick

Le Baume de Hawker au Tolu et Ce-
risier Sauvage devrait se trouver dans
chaque famille. Prenez vos précautions
et achetez le aujourd'hui. Il vous pro-
tégera contre "la grippe".
En vente chez tous les pharmaciens et
marchands-généralistes. Le même prix
partout: 50c. et 50c. Le paquet origi-
nal doit porter le nom de notre com-
pagnie.

Les petites pilules pour le foie de
Hawker feront disparaître tous les
maux d'estomac.
Le tonique de Hawker pour l'estomac
et les nerfs—le puissant régénérateur
—réfait tout le système.
THE CANADIAN DRUG CO. LTD.
ST. JOHN, N. B.

Un savant, connu par ses distinc-
tions, était à sa table de travail,
fort absorbé, lorsque sa domestique
se précipite, en criant:
—Monsieur, je suis perdue! je
viens d'avaler mon aiguille!
Le savant plonge la main dans
une sèble à sa portée et, sans se
retourner, du ton le plus calme:
—Tenez, ma fille, en voici une au-
tre.

La MUTUAL LIFE OF CANA-
DA est une compagnie d'assurance-
vie qui ne fait pas affaire en dehors
du Canada, qui exerce un soin judi-
cieux dans le choix de ses risques,
qui est renommée pour ses dépenses
minimes d'administration, et pour
son taux très bas de mortalité.
Tous ces avantages sont en faveur
des assurés.

LA "SUN LIFE" A ETABLI DE
NOUVEAUX RECORDS en 1919

Nouveaux records de progrès établis en 1919 par la COMPAGNIE D'ASSURANCE
"SUN LIFE OF CANADA."

Demandes reçues..... dépassant \$100,000,000.00
Actif..... dépassant \$100,000,000.00
Assurances en cours..... dépassant \$400,000,000.00

Pendant l'exercice des progrès satisfaisants ont été faits dans tous les services.

RESUME DES RESULTS OBTENUS EN 1919:

Actif au 31 décembre, 1919..... \$105,711,468.27
Augmentation sur 1918..... 8,091,080.42
Retenues en espèces sous forme de primes, intérêts, loyers, etc., en 1919..... 25,704,201.10
Augmentation sur 1918..... 4,053,101.41
Bénéfices versés ou répartis aux porteurs de polices en 1919..... 1,606,563.37
Total de l'exécédent, au 31 décembre 1919, sur le passif et le capital..... 8,037,468.25
(État d'après l'Étalon de la Compagnie, adopté pour assurances d'après la table Op. (2) aux taux de
3 1/2 et 3 pour cent d'intérêt, et pour rentes viagères, d'après les tables de rentes viagères, "B.O.
Soleil" au taux de 9 1/2 pour cent d'intérêt.)

Pour cause de décès, assurances parvenues à échéance, bénéfices, etc., au cours de
l'exercice 1919..... 12,364,651.15
Total des versements faits aux porteurs de polices, depuis l'organisation de la Compagnie..... 91,227,532.30
Assurances émises et payées en espèces en 1919..... 86,548,849.44
Augmentation sur 1918..... 54,957,857.60
Assurances-vie en cours au 31 décembre, 1919..... 416,358,462.85
Augmentation sur 1918..... 75,548,808.92
Assurances demandées en 1919..... 100,336,848.37
Augmentation sur 1918..... 42,529,881.70

DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE

ANNÉE	REVENU	ACTIF	ASSURANCES EN COURS
1872.....	\$ 68,210.93	\$ 96,461.95	\$1,064,350.00
1884.....	278,379.65	836,897.24	6,844,404.64
1894.....	1,373,596.60	4,616,419.63	31,328,569.74
1904.....	4,561,936.19	17,851,760.92	85,327,662.85
1914.....	15,051,273.24	64,187,656.35	218,299,635.00
1919.....	25,704,201.10	105,711,468.27	416,358,462.85

La "SUN LIFE" émet annuellement plus d'assurances ordinaires que toute autre compagnie de
l'Empire Britannique.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
"SUN LIFE OF CANADA"
1871 SIEGE SOCIAL: MONTREAL 1920
T. B. MACAULAY, Président
GILBERT C. JORDAN J. B. MICHAUD, N. J. WOTEN,
Gérant, Division du N. B. Agent Local, Agent Général,
ST-JEAN, N. B. EDMUNDESTON, N. B. PERTH, N. B.

Les enfants fumeurs

L'on a beaucoup discuté de l'in-
fluence du tabac sur la santé. Chez
les adultes il est difficile de se pro-
noncer en toute connaissance de
cause. Il semble que son usage mo-
déré ne soit pas dangereux.

Il n'en est pas de même en ce
qui concerne les enfants. Il y en a
un trop grand nombre qui fument
et qui fument la cigarette. Or, il est
constaté que l'usage de la cigarette
cause des troubles graves chez qui
en usent.

A l'Université de Yale, le Dr
Seaver fut chargé d'étudier l'influe-
nce du tabac sur le développement
physique de l'écolier. Après trois
ans d'observations, il put conclure
que les élèves qui n'avaient jamais
fumé avaient augmenté en poids de
6-6 pour cent de plus que les éco-
liers qui fumaient par intermittence
et de 10-4 pour cent de plus que
chez les élèves qui fumaient habi-
tuellement. Les conclusion relatives
à la croissance et au développe-
ment du thorax étaient à peu près
identiques.

Au point de vue intellectuel,
l'habitude de fumer produit un
affaiblissement des plus notables
des capacités intellectuelles des é-
coliers. Le Dr Bertillon a établi
qu'à l'École polytechnique, les
élèves fumeurs étaient inférieurs à
leurs camarades non fumeurs.

L'usage de la cigarette produit
un affaiblissement notable de la
volonté, qui se traduit par un man-
que de persévérance, de la paresse,
une rêverie et aussi la faculté de
raisonner. Il est indubitable que
les écoliers fumeurs sont atteints
fâcheusement par l'habitude de fu-
mer; cela, d'autant plus qu'en gé-
néral, ils consomment des cigaret-
tes dont la fumée est un mélange
des feuilles de tabac et du papier
qui entoure le tabac. La fumée du
papier est corrosive et agit rapide-
ment sur les yeux.

L'on ne saurait trop recomman-
der aux maîtres et aux parents de
surveiller à cet égard les écoliers et
de les mettre en garde contre le ta-
bac. Ils seront, s'ils sont intelligents
leurs meilleurs gardiens,

La science des choses extérieures
ne nous consolera pas de l'ignorance
de la moral au temps d'affliction;
mais la science des mœurs nous
consolera toujours de l'ignorance
des choses extérieures. (PASCAL)

M. J. E. ALARIE
11, rue St-Louis, Trois-Rivières, P. Q.
Est sujet au rhumatisme, il en a fré-
quemment de fortes attaques. Les
PILULES MORO

pour les Hommes
l'en guérissent



Je travaille fort et souvent au mauvais temps. Plusieurs
fois j'ai eu de fortes attaques de rhumatismes. Au prin-
temps dernier, j'ai beaucoup souffert durant deux mois.
J'ai alors pensé d'essayer les Pilules Moro et bientôt j'ai constaté
que mes forces s'augmentaient, que je souffrais moins.
Je me suis ainsi traité quelques semaines et me suis complè-
tement rétabli. Depuis, je n'ai pas eu la moindre douleur.
M. J. E. Alarie, 11, rue St-Louis, Trois-Rivières, P. Q.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro
qui vous indiquera les moyens de relâcher vos forces et de recouvrer
votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à
donner les détails voulus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remè-
des. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-
Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MÉDI-
CALE MORO, 274, rue St-Denis, Montréal.